

INSTITUT DE DROIT ROMAIN DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS II

12, place du Panthéon – Paris V^e

FONDATEUR : **Henri LÉVY-BRUHL**

ANCIENS DIRECTEURS : JEAN GAUDEMET – JEAN-PHILIPPE LÉVY – MICHEL HUMBERT – JEAN-PIERRE CORIAT

L'Institut de droit romain organise, pour l'année 2019-2020,
des conférences qui ont lieu au collège Sainte-Barbe, 4 rue Valette – 75005 Paris, salle Collinet (3^e étage),
le vendredi à 17h30

Vendredi 6 décembre 2019

M^{me} Sandra LIPPERT

Directrice de recherche au CNRS

**Le droit égyptien aux époques tardive et
gréco-romaine (VII^e s. av. n.è – I^{er} s. de n.è.)**

Vendredi 17 janvier 2020

M. Paulin ISMARD

Maître de conférences à l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Aspects du droit athénien de l'esclavage

Vendredi 31 janvier 2020

M. Martin SCHERMAIER

Professeur à l'Université de Bonn

**100 années perdues ? La méthode historique
et le droit romain de l'erreur**

Vendredi 7 février 2020

M^{me} Francesca REDUZZI-MEROLA

Professeur à l'Université Naples – Frédéric II

Qu'entend-on par esclavage volontaire à Rome ?

Vendredi 21 février 2020

M. Jean-Michel DAVID

Professeur émérite de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

**Scribes publics en service privé : les chancelle-
ries domestiques de la fin de la République
romaine et du début de l'Empire**

Vendredi 6 mars 2020

M. Federico BATTAGLIA

Professeur à l'Université de Zurich

**Lecteurs anciens du Code Théodosien :
l'« interprétation wisigothique »**

Vendredi 13 mars 2020

M. Oliviero DILIBERTO

Professeur à la Sapienza Université de Rome

**La formation de la théologie chrétienne :
entre philosophie grecque et droit romain**

Vendredi 27 mars 2020

M^{me} Catherine VIRLOUVET

Professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille

**Les entrepôts romains à la lumière des sources
juridiques et des documents de la pratique**

LES CONFÉRENCES SONT PUBLIQUES

La directrice de l'Institut
Emmanuelle CHEVREAU